

Le soutien pédagogique intégré : du projet au co-enseignement

valerie.angelucci@vd.educanet2.ch

valerie.stahel@vd.educanet2.ch

serge.ramel@hepl.ch



Au menu...

1. Quand les mots s'en mêlent...
2. Historique du projet : de la crise au co-enseignement
3. Présentation du Soutien pédagogique intégré
4. Entre collaboration et/ou coopération?

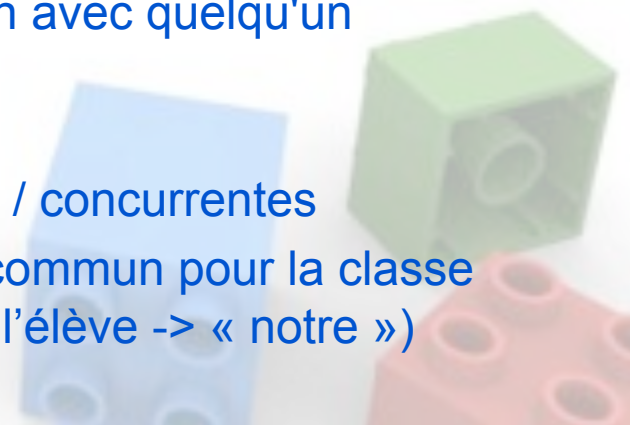
Illustration par 2 situations

4. Perspectives : le rôle du PEI
5. Discussion



Quand les mots s'en mêlent...

- Ecole exclusive ou école inclusive ?
 - Une école où il faut son ticket d'entrée
 - Une école proposant à chacun sa place
- Intégration ou inclusion ?
 - Processus centré sur l'élève et la classe
 - Démarche engageant l'ensemble de l'établissement
- Collaboration ou coopération ?
 - Travailler avec d'autres personnes à une entreprise, un projet
 - Travailler conjointement, agir en collaboration avec quelqu'un
- Co-intervention ou co-enseignement ?
 - Régulation en continu des actions conjointes / concurrentes
 - Elaboration et la mise en œuvre d'un projet commun pour la classe et l'élève (partage de l'espace, du temps, de l'élève -> « notre »)



L'EP de La Sallaz

- 1200 élèves de 4 à 10 ans (CIN, CYP1 et CYP2)
- 61 classes
- 124 enseignant-e-s dont 5 doyens
- 7 bâtiments scolaires du nord est lausannois
- 16 collaborateurs/trices du Service de psychologie scolaire et du Service de santé des écoles



Historique du SPI

- Grosses difficultés dans une de nos trois classes R
- Après 4 mois, c'est l'impasse !
- Elèves répartis dans les classes parallèles
- Enseignantes « de R » en soutien dans les classes
- Début d'une vraie collaboration entre enseignant-e-s
- L'intégration est devenue une nécessité et les trois classes R sont finalement fermées

La crise se transforme en opportunité, celle de revoir en profondeur la façon de prendre en charge les élèves en difficulté



Historique du SPI

- L'année suivante, quelques élèves très perturbateurs mettent l'établissement en grande difficulté
- Lettre à Mme A.-C. Lyon, cheffe du DFJC
- Venue de Mme Lyon en conférence des maîtres
- « Elaborez un projet qui permette de répondre à vos besoins et à ceux de vos élèves, en collaboration avec la DGEO, le SESAF et la HEP-Vaud »
- Décision de créer un groupe de pilotage du projet, avec des membres de la DGEO, du SESAF et de la HEP-Vaud, ainsi que des enseignant-e-s et la direction



Elaboration du SPI

- Objectif du groupe de pilotage : élaborer un nouveau projet en restant très près du besoin exprimé par les enseignant-e-s
- Journée pédagogique pour permettre à tou-te-s les enseignant-e-s de s'exprimer (ateliers)
- Intégration à tous les niveaux : élèves, enseignant-es, direction
- Atténuer au maximum la stigmatisation des élèves
- Par cohérence, fermeture aussi de la classe D
- Besoin de financement de la DGEO et du SESAF
- Soutien à la direction par la HEP-Vaud



Objectifs du SPI

- Apporter des ressources à toutes les classes, tant pour les enseignant-e-s que pour les élèves, en favorisant le co-enseignement
- Apporter une aide à chaque élève qui en a besoin au moment où cela est nécessaire
- Ce faisant, favoriser l'accueil de tout élève dans la classe de son quartier correspondant à son âge
- Le co-enseignement devient une réponse à une situation de crise et cette dernière se transforme en opportunité.



SPI

Soutien pédagogique intégré

Présentation à l'intention des parents
et partenaires de l'établissement

Etablissement primaire de La Sallaz

sallaz.educ@ve.ch

← v80d

P LA SALLAZ



Bases légales du SPI

- Article 43 de la loi scolaire

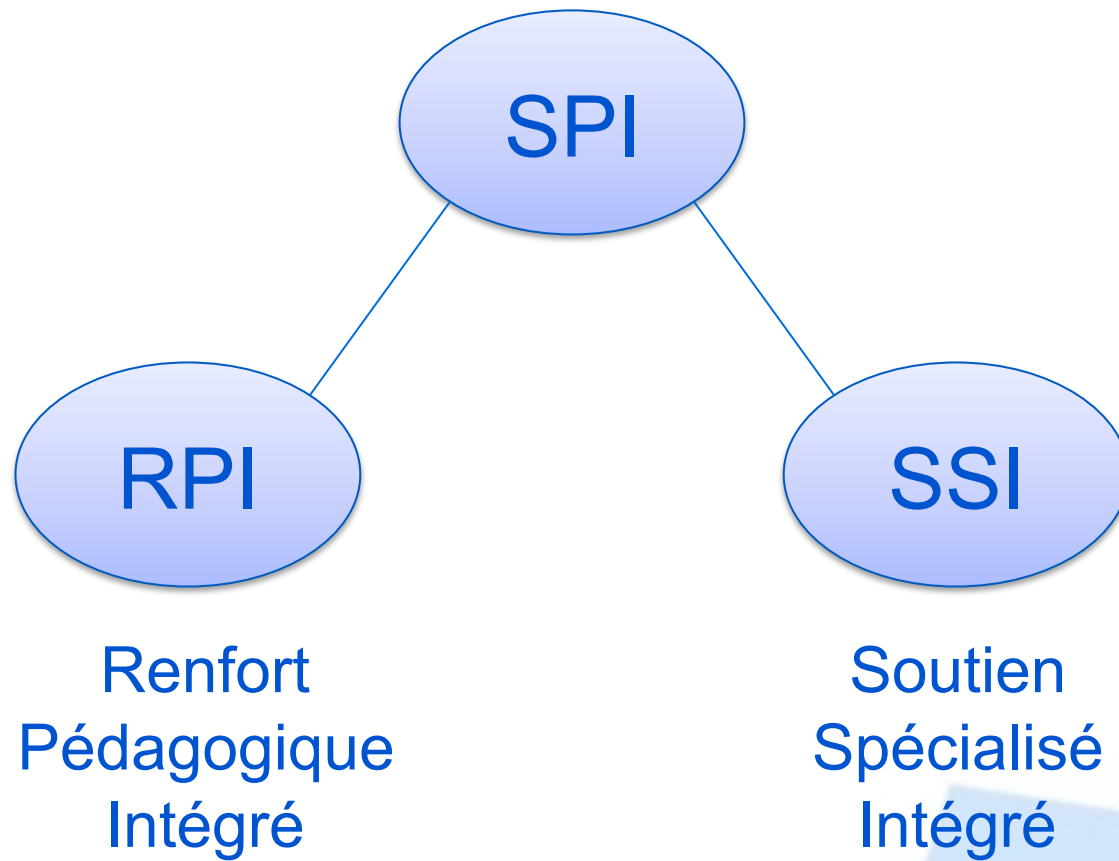
« Les mesures d'appui, individuelles ou collectives, sont destinées aux élèves éprouvant des difficultés momentanées à tirer profit d'une ou de plusieurs disciplines figurant au programme. Elles s'intègrent à la vie de la classe et visent à y maintenir les élèves concernés. »

- Article 1 de la loi sur l'enseignement spécialisé

« L'enseignement spécialisé est destiné aux enfants et adolescents dont l'état exige une formation particulière, notamment en raison d'une maladie ou d'un handicap mental, psychique, physique, sensoriel ou instrumental. »



Organisation du SPI



Fonctions au sein du SPI

Elèves <u>ne relevant pas</u> de l'art. 1 sur l'enseignement spécialisé	DGEO	RPI	Quelques périodes <u>par</u> <u>classe</u>	Enseignant-e <u>généraliste</u>
---	------	-----	--	------------------------------------



Fonctions au sein du SPI

Elèves <u>ne relevant pas</u> de l'art. 1 sur l'enseignement spécialisé	DGEO	RPI	Quelques périodes <u>par classe</u>	Enseignant-e <u>généraliste</u>
Elèves <u>relevant</u> de l'art. 1 sur l'enseignement spécialisé	SESAF	SSI	Quelques périodes <u>par élève signalé</u>	Enseignant-e <u>spécialisé-e</u>

Perspectives : le rôle du PEI

- Projet d'établissement (pour les enseignants comme les parents)
- Projet de classe (pour l'enseignant-e comme pour les élèves)
- Projet individualisé de l'élève comme outil de collaboration
- Définir des objectifs dans le quotidien et la durée
 - Quelles sont les modifications seulement ?
 - Quelles sont les attentes modifiées ?
 - Quelles sont les attentes différentes ?

